



## Communiqué de presse

### Réunion historique des trois villes le 3 mars à Neuchâtel

#### Séance commune pour 123 conseillers généraux

**Historique :** les trois Conseils généraux des Villes de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds siégeront en séance commune le mardi 3 mars prochain à Neuchâtel. Les trois législatifs seront invités à valider le contrat que l'association Réseau des trois villes, dans le cadre du RUN, a conclu en avril 2008 avec l'Etat de Neuchâtel. Lundi au Locle, cette association a tenu une première assemblée générale (les exécutifs réunis). Elle a validé ses organes de fonctionnement (elle a nommé à sa présidence le conseiller communal de Neuchâtel Pascal Sandoz, actuel président de l'exécutif de la capitale) et elle a établi son programme pour 2009. Ce programme implique largement chaque membre des trois collèges, gage d'un engagement fort des villes dans le processus d'agglomération.

Après la récente prise de position commune de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds en faveur de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne, un nouvel acte fort des trois villes réunies aura lieu à Neuchâtel le lundi 3 mars à 20h15 à l'aula des Jeunes-Rives : les trois législatifs, pour la première fois de leur histoire, seront rassemblés pour une séance commune. Ils auront à valider le contrat signé en avril dernier avec l'Etat par la nouvelle association que leurs conseils communaux ont constituée en novembre 2007 dans le cadre du RUN : le Réseau des trois villes. Le rapport présentant ce contrat est en préparation et parviendra en temps utile aux 123 conseillers généraux.

Lundi au Locle, les trois conseils communaux étaient réunis en tant que législatif de la nouvelle association. L'Assemblée générale a ainsi désigné ses organes pour deux ans et son programme 2009. Les membres de l'association ont nommé le comité avec à sa tête le conseiller communal de Neuchâtel Pascal Sandoz, le conseiller communal loclois Cédric Dupraz comme vice-président, et le conseiller communal chaux-de-fonnier Laurent Kurth comme secrétaire.

Le programme des activités 2009 comprend un certain nombre de projets à travailler en fonction des spécificités des six commissions qui ont été constituées. Il s'agit des commissions Institutions, Mobilité et urbanisme, Culture, Sports, Sécurité et Economie. Ensemble, elles impliquent toutes les conseillères et tous les conseillers communaux des trois villes, ce qui renforce l'engagement de celles-ci dans leur association.

*Le Locle, le 27 janvier 2009*

*Pour d'éventuelles précisions, Rémy Gogniat, chargé de communication de la Ville de La Chaux-de-Fonds ([www.chaux-de-fonds.ch](http://www.chaux-de-fonds.ch) 032 967 62 08), mettra les journalistes en relation avec les autorités concernées des trois Villes. Le Président de l'association, Pascal Sandoz, peut être directement contacté au 032 717 72 00.*